



Compte-rendu du conseil municipal du 27 septembre 2022

1- Facturation busage terrain

Le Maire présente au conseil les travaux de pose de buses effectués sur un fossé communal et desservant une propriété privée. Ces travaux sont historiquement en partie pris en charge par les riverains concernés, il propose d'établir une facturation de 100 €.

Le conseil municipal approuve cette proposition et autorise le maire à entreprendre les démarches en ce sens.

2- Attribution subventions 2022

Le conseil municipal a attribué des subventions aux établissements scolaires et associations pour un montant total de 1520 €.

3- Indexation du loyer local professionnel

Monsieur le Maire informe le conseil que le bail commercial signé avec l'entreprise « Jeannot et ses Bocaux » fait état d'une indexation annuelle en juillet de chaque année.

Le conseil municipal accepte que cette indexation soit ajournée pour l'année 2022.

4- Achat matériel informatique

Après présentation du nouveau programme mis en place pour le suivi de la cantine et de la garderie, Le Maire présente la nécessité de mettre à disposition du personnel en charge du pointage un matériel adapté et propose l'achat d'un nouvel ordinateur.

Le conseil municipal approuve cet achat auprès de l'entreprise Service Bureau Informatique pour un montant de 685.30 €

5- Travaux d'aménagement de la salle de bain d'un logement locatif

L'adjoint au Maire en charge des bâtiments présente les devis reçus pour l'aménagement de la salle de bain d'un locatif en salle de douche.

Le conseil municipal valide ce devis de 3051.14 € TTC auprès de l'entreprise AUMAND PALLUAU.

6- Travaux à l'école – bureau de direction

L'adjoint au Maire en charge des bâtiments présente les devis reçus pour l'aménagement de la bibliothèque de l'école en bureau de direction.

Le conseil municipal valide ce devis de 7 464 € auprès de la SARL Benoît RENOUX.

7- Décisions modificatives

Au regard de projets nouveaux, le conseil vote des décisions modificatives pour des crédits supplémentaires.

8- Contrat d'assurance des risques statutaires/Délibération donnant habilitation au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres.

Le conseil municipal donne habilitation au Président du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance, auprès d'une compagnie d'assurance agréée ; cette démarche pouvant être entreprise pour un ensemble de collectivités locales intéressées.

9- Acquisition d'un sèche-main pour la garderie

Le conseil municipal approuve l'achat d'un sèche main auprès de l'entreprise DESLANDES-ADISCO pour l'appareil Exp'air auto blanc époxy pour un coût de 721.20 € TTC.

10- Appel à projet Terra Aventura

Après présentation du projet Terra aventura, le conseil municipal souhaite déposer un dossier pour demander la création d'un parcours sur notre commune.

11- Questions diverses

- Le paiement des tickets CESU en ligne est maintenant accepté pour les cartes de garderie.
- Une commission va travailler sur la mise en place d'un parcours ludique et sportif, des tables de pique-nique, des toilettes et des jeux pour enfants sur « la ligne à Bébert ».
- Le Conseil municipal a voté la diminution de l'amplitude horaire de l'éclairage public avec un début d'éclairage à 6h30 (pour les enfants prenant les transports scolaires) et une extinction à 21h.
- Une réponse sera apportée au courrier d'un administré relatif à l'installation des panneaux solaires rue de l'église.
- Il n'y aura pas de nouvel investissement pour les illuminations de Noël cette année.
- Une demande a été faite pour le fléchage du skate-park et l'installation d'un panneau pour identifier la Place Verte.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 25 octobre.